



Dispositifs de formations linguistiques/savoirs et compétences de base en Haute-Savoie

Etat – Région – Conseil Départemental 74

2020

!!Avant de prescrire, vérifier si vous avez l'habilitation pour le faire (voir rubrique prescription)

Ce document se trouve sur la cartographie régionale des CRI Auvergne-Rhône-Alpes

www.parlera.fr

<http://parlera.fr/wp/les-centres-ressources/cria-74>

	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Parcours Persévérance/Remise à niveau/compétences de base	Compétences de base vers l'emploi	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Public cible	<p>Etrangers en situation régulière, ayant vocation à résider durablement en France, signataire du Contrat d'Intégration Républicaine CIR. Primo-arrivant de + de 16 ans, hors Union européenne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atteindre le niveau A1 (oral et écrit) • Atteindre le niveau A2 (oral et écrit) • Atteindre le niveau B1 oral 	<p>DE - Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active RSA éloignés de l'emploi, ne pouvant accéder à l'offre de formation qualifiante, prêts à s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle.</p>	<p>Demandeurs d'emploi y compris certains salariés à temps partiel</p> <p>Publics ayant besoin d'une remise à niveau pour accéder à l'emploi</p>	<p>Personne adulte de toutes les nationalités dont les besoins repérés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ouverture et la participation à des espaces de vie locale - La communication et l'apprentissage de la langue française.
Pré requis :	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le niveau A1 : pas de pré requis • Pour le niveau A2 : niveau A1 • Pour le niveau B1 oral : niveau A2 	<p>Pouvoir communiquer en français à l'oral et à l'écrit, et savoir compter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à minima fin de degré 2 ou degrés 3 et 4 du cadre de l'ANLCI - à minima niveau A2 (oral et écrit) du CECRL* et ne relevant pas du dispositif de l'OFII 	<ul style="list-style-type: none"> - à minima fin de degré 2 ou degrés 3 et 4 du cadre de l'ANLCI - à minima niveau A2 (oral et écrit) du CECRL* et ne relevant pas du dispositif de l'OFII 	<p>Pas de prérequis</p>
*Typologie	<p>*Public relevant de l'alphabétisation, FLE</p> <p><i>Voir documents en annexe « Aide synoptique »</i></p>	<p>Public relevant du FLS et fin illettrisme ou remise à niveau</p> <p><i>Voir documents en annexe « Aide synoptique »</i></p>	<p>Public relevant du FLS et fin illettrisme ou remise à niveau</p> <p><i>Voir documents en annexe « Aide synoptique »</i></p>	<p>*Public relevant de l'alphabétisation, FLE</p> <p><i>Voir documents en annexe « Aide synoptique »</i></p>

	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Parcours Persévérance/Remise à niveau/compétences de base	Compétences de base vers l'emploi	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Objectifs et Contenu	<p>Apprendre la langue française (usage pratique niveau A1 du CECRL) Se Familiariser avec les usages et les valeurs de la république française (3 axes : vie pratique/publique/professionnelle)</p> <p>-Atteindre le niveau A1 du cadre du CECRL</p> <p><i>600h : non lecteurs, non scripteurs dans leur langue maternelle</i> <i>400h : Niveau A1.1 à l'oral et niveau infra A1.1 à l'écrit</i> <i>200h : niveau à l'oral et à l'écrit A1.1</i> <i>100h : Niveau A1 à l'oral et à l'écrit en cours</i></p> <p>-Atteindre le niveau A2 du cadre du CECRL <i>100 heures</i></p> <p>-Atteindre le niveau B1 oral du cadre du CECRL <i>50 heures</i></p>	<p>-Se remettre à niveau sur les compétences de base -Découvrir les secteurs professionnels qui recrutent -Construire un projet professionnel réaliste et concret -Accéder directement à l'emploi ou à une formation certifiante sur un métier en tension du territoire.</p> <p>Contenus :</p> <p>-Remise à niveau -Technique de recherche d'emploi -Immersion en entreprise -Validation du projet professionnel -Communication -Projet collectif (jardin partagé)</p>	<p>-Positionnement pédagogique personnalisé à l'entrée en formation</p> <p>-Remettre à niveau, acquérir ou développer les compétences de base en français, mathématiques, numérique et technique de recherche d'emploi - Réaliser un stage en entreprise avec accompagnement de l'organisme de formation</p> <p>Formation en centre avec utilisation : - de pédagogies appropriées (individualisation, médiation) - de supports individualisés et diversifiés selon les situations d'apprentissage (auto-formation assistée, travail individualisé, par petits groupes, ateliers thématiques, échanges de savoirs,) - de supports adaptés au projet professionnel de la personne (FOAD, e-learning)</p> <p>La formation prend en compte le rythme, la progression, les aptitudes et la motivation du stagiaire</p>	<p>-Favoriser le développement des compétences sociales, culturelles et professionnelles -Favoriser l'autonomie personnelle et citoyenne des publics</p> <p>Par l'apprentissage de la langue française et la connaissance de l'environnement social, culturel, éducatif et économique</p>
Durée de l'action et modalités	<p>Entrées de date à date ou réparties sur l'année (se renseigner auprès de l'OF)</p> <p>Rythme hebdomadaire de formation :</p> <p>Intensif : 21h /semi-intensif 10 à 20h ou extensif 5 à 10h</p>	<p>Entrées de date à date.</p> <p>644 heures (434h en centre et 210h en entreprise)</p> <p>Démarrage par 4 semaines à temps partiel (3 jours – 21h)</p>	<p>Entrées de date à date.</p>	<p>Entrées et sorties permanentes ou dates fixes</p> <p>Durée de l'action, rythme hebdomadaire variables, en fonction des structures</p>
Statut	<p>Formation non rémunérée</p>	<p>Formation rémunérée et sous conditions</p> <p>Maintien du statut initial</p>	<p>Formation rémunérée</p>	<p>Formation non rémunérée</p>

	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Parcours Persévérance/Remise à niveau/compétences de base	Compétences de base vers l'emploi	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Lieux de Formation	Anancy, Rumilly, Annemasse, Saint Julien en Genevois, Bonneville, Cluses, Thonon les Bains	Anancy, Annemasse, Scionzier, Thonon Les Bains	Anancy, Annemasse , Rumilly Bonneville, Marnaz, Sallanches, Thonon les Bains.	Anancy commune nouvelle, Annemasse , Cluses, Faverges, Gaillard , Marnaz, La Roche sur Foron, Rumilly, Sallanches, Scionzier, Thonon les Bains.
Contact	<p>contact@ifra.fr</p> <p><i>Tél : 0800 110 254 (appel gratuit)</i></p> <p>Informations pratiques :</p> <p>Frate Formation Conseil : Anancy/Annemasse/St Julien en Genevois Tél : 04 76 40 48 48</p> <p>IFRA Rumilly/Thonon les Bains/Bonneville/Cluses Tél : 04 76 40 48 48</p> <p>Le site de pré-inscription OFII A2 et B1 oral : http://www.ifra-formation-linguistique.fr</p>	<p>UFCV – Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs</p> <p>Chrystelle Angely</p> <p>04 73 74 45 60</p> <p>chrystelle.angely@ufcv.fr</p>	<p>ID formation</p> <p>Ou</p> <p>IFRA 74</p> <p>Ou</p> <p>GRETA Arve Faucigny Ou GRETA lac (74)</p> <p>En fonction des sessions et territoires</p> <p>Se renseigner auprès des prescripteurs ou sur le site : www.parlera.fr : rubrique trouver une formation – Compétences de base vers l'emploi</p>	<p>Coordonnées des structures :</p> <p>Se renseigner sur la cartographie des actions Rhône-Alpes :</p> <p>www.parlera.fr</p> <p>Fiches des actions à télécharger Ou cria74@maison-emploi.com</p> <p>Tél : 06 76 21 74 76</p>
Prescription	<p>Parcours A1 : Obligatoire par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • OFII <p>Parcours A2 et b1 Oral : facultatif</p> <p>Site de pré-inscription : www.ifra-formation-linguistique.fr</p>	<p>Prescription obligatoire par le référent de parcours RSA</p>	<p>Prescription obligatoire par : Pôle emploi / Mission Locale / Cap Emploi / CIDFF</p> <p>Sur certaines formations, possibilité de prendre un rendez-vous sur : www.pole-emploi.fr pour assister à une réunion d'information collective.</p>	<p>Accès libre pour la plupart des actions, inscription auprès de la structure porteuse</p> <p>Se renseigner sur le site : www.parlera.fr : rubrique trouver une formation - ASL 74</p> <p>Ou contacter le CRIA 74 : cria74@maison-emploi.com</p> <p>Tél : 06 76 21 74 76</p>
Financier	Office Français d'Immigration et d'Intégration OFII	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et le Fonds Social Européen FSE	Pôle-Emploi dans le cadre du Plan d'Investissement dans les compétences – Etat/PIC	Direction Départementale Cohésion Sociale DDCS/ Conseil Départemental Haute Savoie/CD 74